

PLU de Grézillac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 30 juillet 2021

Le document d'urbanisme en vigueur à Grézillac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 21 février 2019. Il délimite 75 zones, dont 39 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 30 juillet 2021.

- Le PLU de Grézillac s'applique dans sa version du 21 février 2019.
- Il délimite 75 zones : 39 urbaines (U), 9 à urbaniser (AU), 6 agricoles (A) et 21 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Grézillac occupe le rang 119 par le nombre de zones délimitées : 20 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 38 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Grézillac depuis 2013, pour 33 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	75 zones
Zones urbaines (U)	39 zones
Zones à urbaniser (AU)	9 zones
Zones agricoles (A)	6 zones
Zones naturelles (N)	21 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	GREZILLAC
Version du	21 février 2019
Partition GPU	DU_33194
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_33194/4a5b6eaa6aa92d425b9f33f2988f93ba/33194_reglement_20190221.pdf

Les risques naturels et technologiques à Grézillac

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Rupture de barrage
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/grezillac-33194>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UC, UE, UX

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 1AUX, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

33194

Code postal

33420

Intercommunalité

CC Castillon/Pujols

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

75 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

75 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

75 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Lugaignac (1,7 km)

39 zones

Branne (3,2 km)

40 zones

Saint-Aubin-de-Branne (3,8 km)

37 zones

Naujan-et-Postiac (3,9 km)

56 zones

Cabara (4,6 km)

19 zones

Jugazan (6,5 km)

26 zones

Saint-Jean-de-Blaignac (6,5 km)

40 zones

Rauzan (7,5 km)

54 zones

Saint-Vincent-de-Pertignas (8,2 km)

57 zones

Saint-Pey-de-Castets (11,7 km)

113 zones

Saint-Magne-de-Castillon (12,1 km)

57 zones

Pujols (14,6 km)

37 zones

Mouliets-et-Villemartin (15,3 km)

64 zones

Castillon-la-Bataille (15,9 km)

64 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/grezillac-33194>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.